



Monaco, le 13 mai 2011

N.S/ MES/CB-25-2011

Chers Membres, Confrères et Amis,

À présent que l'ACHM regroupe la quasi-totalité des consuls honoraires accrédités à Monaco et étant donné les liens étroits tissés au cours des ans entre ses membres d'un côté et avec les plus hautes autorités locales de l'autre, elle est devenue une référence en matière d'engagement corporatif et un acteur incontournable de la vie active de la Principauté.

Le rôle grandissant que s'honore de jouer aujourd'hui notre regroupement consulaire et la portée internationale qu'a l'action des consuls honoraires, regroupés au sein d'une entité de cette envergure, ont amené le Gouvernement de Son Altesse Sérénissime à proposer une subvention afin de consolider les liens qu'entretient Monaco avec les pays qui y sont représentés, promouvoir l'image de la principauté et aider à l'intégration et la participation accrue des résidents étrangers dans la vie de la cité.

C'est dans cet esprit et dans ce cadre qu'a été signée, le 10 mai 2011, une Convention entre le Gouvernement monégasque et l'ACHM, ayant pour objet de définir les modalités du soutien mis en œuvre par l'État, au profit de l'ACHM, et ce, dans le cadre de son fonctionnement habituel défini dans l'objet social de ses Statuts.

La subvention accordée par l'État, a rendu possible le recrutement de **M. Thierry Jouan** qui viendrait ainsi renforcer, à compter du 12 mai, l'équipe déjà existante auprès du secrétariat permanent de l'ACHM.

Monsieur Jouan est engagé à titre de «*Chargé de mission auprès du président de l'ACHM*»; son lieu de travail situé au siège de l'ACHM. Il aura pour mission: le suivi des affaires courantes de l'Association et la préparation des manifestations locales et internationales, qu'organise l'ACHM seule ou en partenariat avec le Décanat ou avec la FICAC dont elle est membre actif.

Je vous prie d'agréer, Chers Membres, Confrères et Amis l'expression de mes sentiments les plus distingués

Le Président

Moustapha El-Solh
Consul honoraire du Liban

A l'attention des Membres de l'A.C.H.M
Et le Corps Consulaire honoraire à Monaco